

CALENDRIER D'INSCRIPTIONS

LES INSCRIPTIONS SE DEROULERONT AU LYCEE SELON LE PLANNING SUIVANT :

DATES	HEURES	CLASSES
Mardi 03 Juillet 2018	9h30 à 10h30	Réunion Parents des nouveaux 1 ^{ère} STMG
	10h30 à 12h00	Inscription nouveaux 1 ^{ère} STMG
SECONDE		
Y compris les redoublants de seconde		
Mercredi 04 juillet 2018	07h30 à 12h00	Admis en seconde de A à C
Jeudi 05 juillet 2018	07h30 à 12h00	Admis en seconde de D à K
Vendredi 06 juillet 2018	07h30 à 12h00	Admis en seconde de L à O
Lundi 09 juillet 2018	07h30 à 10h00	Admis en seconde de P à Z
POST BAC		
Mardi 10 juillet 2018	09h00 à 10h00	Réunion parents 1BCPST
		Inscriptions 1BCPST
Jeudi 12 juillet 2018	09h00 à 10h00	Réunion parents 1BTS
	10h00 à 12h00	Inscriptions 1BTS

Seul un responsable légal(ou tuteur) est autorisé à inscrire un élève

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE EFFECTUEE AU LYCEE

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES

Pièces à fournir

- 1) 4 photos d'identité récentes
- 2) L'attestation d'assurance pour l'année 2018/2019
- 3) Photocopie du livret de famille (pages des responsables et de l'élève)
- 4) La fiche de renseignements remise par l'établissement d'origine SIECLE actualisée en rouge et signée
- 5) Photocopie justificatif d'adresse (-de 3mois)
- 6) Photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre
- 7) EXEAT
- 8) Notice d'affectation pour les secondes et les 1^{ère} STMG
- 9) RIB du responsable légal¹ pour les boursiers


 Le Proviseur
 Richard CAMPOS

CALENDRIER DE REINSCRIPTIONS

DATES	HEURES	CLASSES
Mercredi 27 juin 2018	07h30 à 12h00	Admis en Tle S et STMG
Jeudi 28 juin 2018	09h30 à 10h30	Admis en 2BCPST
Vendredi 29 juin 2018	07h30 à 12h00	Admis en Tle L et ES
Lundi 02 juillet 2018	07h30 à 12h00	Admis en 1 ^{ère} L – ES - S
Mardi 03 juillet 2018	07h30 à 09h30	Admis en 1STMG
	07H30 à 09H30	Redoublants de 1ère
Mardi 03 juillet 2018	14h00 à 15h00	Admis en 2BTS
	14h00 à 15h00	Redoublants de 1BTS

Les redoublants de seconde se réinscriront suivant le calendrier des élèves admis en seconde

Pièces à fournir :

- ✓ La fiche de renseignements « SIECLE » actualisée en rouge et signée
- ✓ Photocopie justificatif d'adresse (-3mois)
- ✓ 3 photos d'identité récentes
- ✓ Attestation d'assurance

Pour les étudiants : inscription obligatoire à la sécurité sociale.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE EFFECTUEE EN DEHORS DES DATES ET HEURES INDIQUEES

Reprise des inscriptions les Mercredi 29, Jeudi 30 et Vendredi 31 aout 2018 de 08h30 à 12h00

Modalités :

Avant la date de fin des cours, nous remettrons aux élèves la demande d'inscription à la demi-pension (si besoin), la fiche de renseignements «SIECLE » (pour vérification et validation des familles avec la signature du parent responsable) et la fiche des spécialités.

L'élève ou le parent, retournera ces documents remplis le jour prévu pour la réinscription (ci-dessus), muni également des pièces suivantes :

- 3 photos
- attestation d'assurance

En cas de changement sur l'état civil ou l'adresse, le parent remettra les nouveaux documents.

Les élèves de Terminale devront également constituer leur dossier du BAC au cours du premier trimestre.

Pour les étudiants : les pièces ci-dessus et l'inscription obligatoire à la sécurité sociale.

Aucun dossier incomplet ne sera accepté. Aucune inscription ne pourra être effectuée en dehors des dates et heures indiquées.



 Le Proviseur

 Richard Campos